

Bulletin D'inscription

Nom:
Prénom:
Adresse:
CP et Ville:
Date de naissance:
Téléphone:
E-mail:
Pratique d'un instrument:
 Oui Non

Si oui, lequel:

Depuis an(s)

J'accepte que les photos/vidéos du séjour soient utilisées à des fins médiatiques dans le cadre de l'Association Musicolonies.

Signature des parents:

Bulletin à retourner complété et accompagné d'un chèque de 120 € à l'ordre de l'Association Musicolonies à:

Pauline MEYER
54 rue de Mulhouse
68210 BALSCHWILLER

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application de l'article 34 de la loi Informatique et Libertés du 06/01/1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent; pour cela, contactez le secrétariat de l'association.

L'Équipe

Isabelle HUMBERT *Directrice*
Frédérique JUND
Pauline MEYER
Jean -François WEGERICH
Alicia WITTMANN

Contacts

Isabelle HUMBERT
5 rue de la Gare
68500 GUEBWILLER
06.88.75.17.08
i.humbert@musicolonies.com

Pauline MEYER
54 rue de Mulhouse
68210 BALSCHWILLER
06.88.32.01.59
p.meyer@musicolonies.com

Pour plus de renseignements

www.musicolonies.com

Du 26 au 31 juillet 2010

Musicolo

Minia Thur

TEC Ranspach

MUSICOLONIES®

Conception Plaquette: Q.B., A.K.
Dessins: RSFBT

Imprimé par l'association. Ne pas jeter sur la voie publique.

C'est quoi ?

La MusicoloMiniathur est un séjour musical qui s'adresse aux tout jeunes enfants, âgés de 6 à 10 ans, qu'ils soient déjà musiciens ou non. Le séjour, organisé par l'association Musicolonies, se déroulera du 26 au 31 juillet 2010 à la maison du TEC de Ranspach. Les participants auront le plaisir de présenter un concert de clôture le 31 juillet 2010 au Parc de la Mairie de Willer sur Thur à 16h.



Qu'est ce qu'on y fait ?

Les activités de la MusicoloMiniathur sont variées. Au programme : chant, percussions, balades, veillées et bien d'autres activités ludiques seront proposés par les animateurs du séjour.



Musicolo
Miniathur

Et si je veux m'inscrire ?

Le montant de l'inscription de ce stage agréé Jeunesse et Sports, s'élève à 120€. Celui-ci comprend la totalité des frais du séjour, et peut se régler avec des bons C.A.F. Le nombre de places étant limité à 25, seules les premières inscriptions seront prises en compte.